

## SÉCURITÉ

# A Grenoble, tout feu tout flamme contre le risque incendie

Pour prévenir le risque d'incendie, Grenoble-Alpes Métropole a doté son nouveau centre de tri des emballages ménagers d'un système pouvant mobiliser, en cas de départ de feu, pas moins de 1 200 m<sup>3</sup> d'eau dans un délai très court.

**Les chiffres sont particulièrement éloquentes.** Ils révèlent un véritable problème - pour ne pas dire un fléau - pour tous les gestionnaires de centres de tri. Chaque mois en moyenne, un incendie se déclare dans les centres de tri d'emballages ménagers. Ces sinistres, parfois conséquents, peuvent générer des dégâts et des arrêts d'usine importants, pénalisant considérablement les processus de recyclage des collectivités locales, qui en ont la charge. « *Les enjeux logistiques, environnementaux et financiers liés aux risques d'incendie sont majeurs. Pour s'en prémunir, il s'agit de mettre en œuvre des solutions techniques d'extinction adaptées aux risques,*

*fiables et normées, avec pour objectif d'éteindre précocement un départ d'incendie de manière ciblée dans un délai court* », recommande-t-on chez Elcimaï Environnement, filiale du groupe éponyme spécialisée dans le conseil et l'ingénierie pour les secteurs de l'économie circulaire et de la transition écologique.

**Il y a quelques mois, Grenoble-Alpes Métropole** a chargé Elcimaï Environnement de construire une source d'eau incendie permettant d'alimenter les installations d'extinction automatique à eau (de type sprinkler) de son nouveau centre de tri des emballages ménagers, récemment construit

**La réserve d'eau de 1 200 m<sup>3</sup> est composée de deux réservoirs interconnectés.**

et en cours de mise en service. Résultat : le nouvel équipement est constitué d'un local pompier équipé de deux groupes monopompes diesel redondants d'un débit unitaire de 600 mètres cubes par heure, puisant dans une réserve intégrale d'un volume de 1 200 mètres cubes. Dans le détail, cette réserve est composée de deux réservoirs interconnectés de 11,5 mètres de diamètre et 7,30 mètres de hauteur. L'autonomie d'extension est de 120 minutes.

**L'ouvrage étant localisé à proximité de l'Isère**, dans un contexte géotechnique complexe et en zone de sismicité moyenne, des fondations spéciales, comptant 130 micropieux forés à 18 mètres de profondeur, ont été nécessaires. « *Réalisée suivant le référentiel assureur National Fire Protection Association NFPA20, cette source d'eau est également dimensionnée pour alimenter les installations d'extinction automatique à eau de la future usine d'incinération et de valorisation énergétique, qui sera prochainement construite et mise en service en 2028*, précise Julien Bourhis, responsable d'activité chez Elcimaï Environnement. *L'ouvrage sera donc mutualisé pour sécuriser les deux sites industriels.* »

Anthony Laurent

